

CHARTRE DES VALEURS

NATURAL GAMES



Les NATURAL GAMES® portent une vision des sports de nature et des pratiques musicales fondée sur des valeurs.

C'est pour en rendre compte plus fortement auprès de ses partenaires et pour progresser vers une meilleure prise en compte collective de ce que ces valeurs représentent, que nous avons décidé de les formaliser au travers d'une charte.

UNE CHARTE, POUR QUOI FAIRE ?

- ◇ La charte a pour vocation de permettre à tous, partenaires, collaborateurs, bénévoles et membres associés, de rendre compte des grands principes qui fondent leurs engagements.
- ◇ Elle précise les valeurs sur lesquelles les organisations partenaires des NATURAL GAMES® souhaitent fonder leur démarche collective.
- ◇ Elle rend compte des grands engagements qui lient les partenaires.
- ◇ La charte définit également les règles et l'éthique de fonctionnement des opérations qui sont conduites sous l'égide de la marque NATURAL GAMES®.
- ◇ Enfin, la charte représente un cadre de référence qui a pour vocation de renforcer la transparence et la démocratie du processus décisionnel.

LES PRINCIPES FONDATEURS DES NATURAL GAMES®

- ◇ Promouvoir des pratiques sportives de nature à la fois compétitives et accessibles à tous.
- ◇ Promouvoir la musique sous toutes ses formes et donner place notamment aux artistes émergents.
- ◇ Concilier comportements responsables et principes de plaisir.
- ◇ Favoriser l'expression des différences pour faire émerger les orientations et propositions communes convergentes, en termes de stratégie comme d'action.
- S'engager sur la qualité, le progrès et l'innovation en termes de fonctionnement et de réalisations.
- ◇ Participer à la défense et à la protection du monde vivant sous toutes ses formes.

LES VALEURS

Les valeurs dominantes des NATURAL GAMES® sont des valeurs d'humanisme héritées du monde sportif. Elles sont fondées sur le respect de la différence, la tolérance et la recherche d'une performance en terme de développement personnel pour tous.

Tous les principes de discrimination sont exclus de nos pratiques, et en particulier :

- ◇ Discrimination sociale : nos événements sont ouverts à tous quelque soit son milieu et ses origines.
- ◇ Discrimination sportive : nous prôtons des pratiques pour tous et ouvertes à tous, indifféremment des performances, des titres ou des handicaps.
- ◇ Discrimination spatiale : nous considérons que les zones rurales doivent offrir des manifestations, comme dans les zones de montagne, de littoral ou les zones urbaines, pour leurs populations.
- ◇ Discrimination en termes d'âge: nous pensons que la richesse vient du partage entre les générations.
- ◇ Discrimination des sexes : nous croyons nécessaire de considérer l'égalité pour tous, comme non acquise, et à ce titre, comme devant faire l'objet d'une attention particulière.

NOS ENGAGEMENTS

Fidèles à nos racines sportives et nos valeurs, nous souhaitons que nos engagements soient constructifs à l'échelle des individus, des organisations et de nos territoires.

C'est en favorisant une participation à la fois personnelle et collective que les effets de nos engagements seront les plus visibles.

Ils doivent se traduire par :

- Le respect de l'identité de chacun dans la bienveillance
- La capacité à être constructif
- La solidarité à toutes les échelles territoriales
- Le respect et la valorisation de la démarche collective et de son fonctionnement
- Le respect du monde vivant dans toute sa complexité

LES RÈGLES QUI RÉGISSENT NOTRE FONCTIONNEMENT

- ◇ Encourager les initiatives individuelles ainsi que la formation des bénévoles, des salariés et des stagiaires, à travers la découverte du monde de l'événementiel, professionnel, associatif et sportif.
- ◇ Garantir la découverte et l'accessibilité à tous, notamment au travers d'une politique de gratuité partielle des événements proposés (accès aux concerts et aux initiations), et de non discrimination (égalité d'accès et de traitement entre les personnes d'âge, de sexe, d'origine...).
- ◇ Développer des pratiques respectueuses de l'environnement et sensibiliser le plus grand nombre à la protection de notre terrain de jeux.
- ◇ Mutualiser les moyens humains et matériels, pour mieux fédérer la dynamique autour du développement des activités de pleine nature, dans un esprit d'entraide et de soutien.
- ◇ Promouvoir les territoires partenaires et assurer la mise en valeur des sites et équipements sportifs locaux.
- ◇ Favoriser les achats locaux et le soutien à l'économie locale (imprimeur, restaurateurs, brasseur, hébergeurs, sonorisateur, loueurs d'engins et véhicules...).

Les signataires de cette charte ambitionnent de placer leur démarche au service d'un développement durable des territoires partenaires.